



L'ORGANIGRAMME



Président du Stade Montois Cyclisme Jean DAUGA	Tél : 07 87 25 88 78 Mail : j.dauga.40@gmail.com
Responsable de l'Organisation Jacques SABATHIER	Tél : 06 80 32 88 12 Mail : sabathier.j.j@wanadoo.fr
Président Commission Route Nouvelle Aquitaine Raphaël NAUDON	Tél : 06 83 19 50 88 Mail : raphael.naudon@orange.fr
Référents Coupe de France des Départements U17 Benoit MALAVAL Didier TIFFON	Benoit.malaval@sfr.fr ditiffon@gmail.com
Collège Arbitral (désignation Comité NOA) Président du Jury : Titulaires : Titulaires Juge Arrivée et Chronomètreur : Arbitre Moto Arbitre véhicule Balais :	



LES INVITES D'HONNEUR



Jean Jacques DEHEZ	Maire de MONTSOUE
Olivier MARTINEZ Monique LUBIN	Conseiller Départemental
Vincent DEDIEU	Président du Comité Régional Nouvelle Aquitaine
Bastien LAMUDE	Président Du Comité Départemental des Landes



Art 1 – Le STADE MONTOIS CYCLISME organise le 2 juillet 2023 à Montsoué dans les Landes, la finale Inter-régions Nouvelle Aquitaine/Occitanie route, Trophée Pierre Cescutti, de la Coupe de France des Départements U17 garçons et U15-U17 filles, cette épreuve est placée sous les règlements F.F.C. et du règlement particulier de la Coupe de France.

Art.2 – PARTICIPATION

Réservée aux Départements qualifiés, avec des équipes de six coureurs pour l'épreuve de la catégorie garçons U17, ainsi qu'à titre individuel pour l'épreuve des filles U15 et U17. Les coureurs garçons et filles des clubs Landais des catégories ci-dessus, peuvent s'engager et participer aux épreuves à titre individuel

Art 3 – DETAIL D'ORGANISATION

- **Le parcours** s'effectue sur un circuit de 11,3km de 5 tours soit 56,5 pour les filles le matin, et 7 tours soit 79,1 km pour les garçons l'après-midi (voir parcours et horaires ci-joints).
- **La signalisation** est faite par des flèches horizontales et verticales Jaunes « Stade Montois »
- **La permanence** (départ et arrivée) est Salle des Sports à Montsoué, sera ouverte à partir de 7h30.
- **La remise des dossards**, des plaques, ainsi que les postes radio s'effectueront de 7h30 à 9h00 pour les deux épreuves.
- **La réunion sécurité** en présence : de tous les chauffeurs de véhicule de l'échelon course, des motards de l'escorte, de l'assistance médicale aura lieu à 9h15.
- **La réunion des Directeurs Sportifs** aura lieu à 9h30 pour l'attribution des N° d'ordre des voitures techniques
- **L'appel et le départ direct** auront lieu sur la ligne d'arrivée :
 - de 9h45 à 10h pour les filles U15/U17
 - de 13h45 à 14h pour les garçons U17

Art 4 – LES CLASSEMENTS et PROTOCOLE

Filles U15 et U17 :

- Les trois premières du classement Individuel de l'épreuve
- La 1^{ère} du classement général de la finale inter-régions

Garçon U17 :

- Les trois premiers du classement Individuel de l'épreuve.
- L'équipe vainqueur de l'épreuve
- L'équipe vainqueur du classement général de la finale inter-régions

PROTOCOLE : les bouquets et trophées ou coupes seront remis à l'issue de chaque épreuve sur le podium protocolaire suivant les classements ci-dessus.

Art 5 – LES PRIX :

Filles U15 et U17 :

- Classement Individuel de l'épreuve : grille 91€/10 = 1^{ère} : 17€ - 2^{ème} : 15€ - 3^{ème} : 12€
4^{ème} : 9€ - 5^{ème} : 8€ - 6^{ème} : 8€ - 7^{ème} : 6€ - 8^{ème} : 6€ - 9^{ème} : 5€ - 10^{ème} : 5€ -

Garçon U17 :

- Classement Individuel de l'épreuve : grille 122€/10 = 1^{er} : 24€ - 2^{ème} : 18€ - 3^{ème} : 15€ - 4^{ème} : 14€ - 5^{ème} : 12€ - 6^{ème} : 11€ - 7^{ème} : 9€ - 8^{ème} : 8€ - 9^{ème} : 6€ - 10^{ème} : 5€

Art 6 – SECURITE

1. **Le port du casque** à calotte rigide est obligatoire.
2. **Tous les suiveurs** (véhicules coureurs), à l'échelon course, devront respecter les règles de circulation du récépissé de déclaration préfectoral, notamment tous les giratoires et passages délimités par îlots directionnels devront être franchis par les coureurs et suiveurs **DANS LE SENS NORMAL DE CIRCULATION**, dans le cas contraire, l'organisation et le jury des Arbitres pourront exclure les fautifs.
3. **Tous les coureurs lâchés** doublés par la voiture ouvreuse, devront s'arrêter sur instruction des arbitres.

Art 7 – ZONE DE DECHETS - RAVITAILLEMENT

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée où dans les bas-côtés sous peine d'exclusion du pilote. Pour les coureurs et les suiveurs de l'échelon course le délestage doit s'effectuer à chaque tour dans la zone située après la ligne d'arrivée

Art 8 – RADIO ET DEPANNAGE NEUTRE

La **fréquence radio** sera indiquée le jour de l'épreuve à la remise des radios

L'**organisation prévoira deux véhicules** de dépannage neutre (avant et arrière), les 8 premières équipes de l'ordre des voitures techniques fourniront une paire de roues à ces véhicules, la 9^{ème} équipe qui fournira 1 paire pour la voiture balai.

Art 9 – ASSISTANCE MEDICALE

La **couverture médicale** sera assurée par un médecin et par les secouristes de l'ASPEC avec une ambulance qui suivra l'épreuve.

HÔPITAUX EN CAS D'URGENCE faire le 15 ou le 112 :

HÔPITAL DE SAINT SEVER 3 RUE GUILLERIE tél : 05 58 76 45 45

**HÔPITAL LAYNE RUE PIERRE DE COUBERTIN A MONT DE MARSAN
tél : 05 58 05 10 10**

Art 10 – ASSURANCE VOITURES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Tous les directeurs sportifs de l'échelon course doivent vérifier que leur assurance véhicule couvre les risques accidents en compétition cycliste.

Dans le cas contraire et pour des questions de responsabilité de l'organisateur, ils ne seront pas autorisés à intégrer l'échelon course.

Art 11 – CONTROLE ANTIDOPAGE

Le **contrôle antidopage** s'effectuera à la permanence Salle des Sports conformément à la réglementation Française

Art 12 – PENALITES

Le **barème des pénalités** sera celui de la FFC

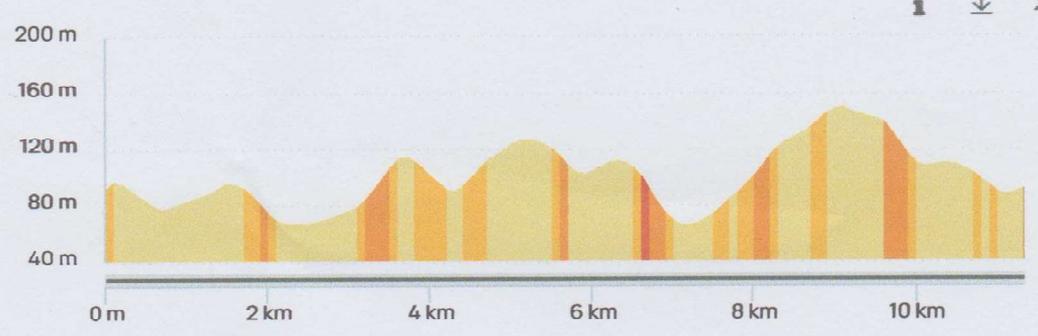
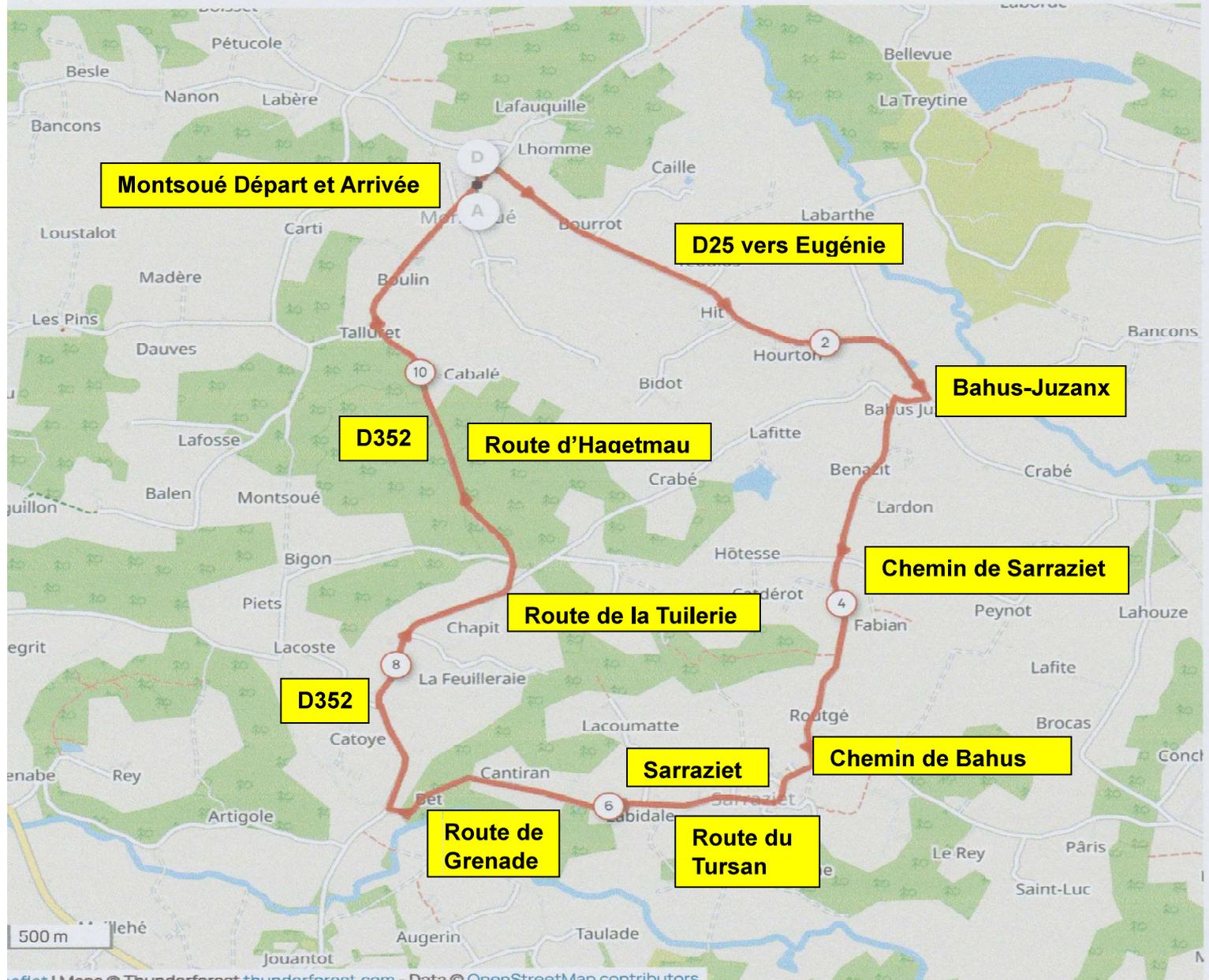
Art 13 – ENGAGEMENTS

Les **engagements (8€)** devront se faire sur le site FFC avant 20h le 29 juillet

SM **PARCOURS** **SM**

OPENRUNNER Parcours GSO de Montsoué GSO Montsoué #1636243!

Distance 11.32 km Dénivelé + 208 m Dénivelé - 208 m Altitude min. 66 m Altitude max. 150 m



Parcours de la Coupe de France des Départements FILLE U15 - U17

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Signaleurs		Particularités
35	37	Fait	Restan	Partie			Nbre	Poste	
10H00	10H00	0	56,5	0	DEPART DIRECT : Montsoué D52, Route d'Hagetmau				Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
10H00	10H00	0	56,5	0	D52	MONTSOUE - Route d'Hagetmau	1	1	Départ réel
10H00	10H00	0,2	56,3	0,2	D52 - D25	carrefour D52 - D25 vers Eugénie	1	2	A Droite
10H04	10H04	2,7	53,8	2,5	D25 - C3	BAHUS JUZANX D25 - C3 Ch de Sarraziet	1	3	à Droite
10H04	10H04	2,8	53,7	0,1	C3 - Ch Sarraziet	Carrefour C3- Chemin de Sarraziet	1	4	à Gauche
10H08	10H07	4,9	51,6	2,1	Ch Sarraziet- Rte T	SARRAZIET - Car/four - Rte du Tursan			à Droite Route du Tursan
10H12	10H11	7,2	49,3	2,3	Rte Tursan-D52	Carrefour - Rte du Tursan - D52	1	5	à Droite vers Montsoué
10H19	10H18	11,3	45,2	4,1	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 1er Passage	2	6	FIN du 1er Tour
10H38	10H36	22,6	33,9	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 2ème Passage	2	7	Fin du 2ème Tour
10H58	10H54	33,9	22,6	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 3ème Passage	1	8	Fin du 3ème Tour
11H17	11H13	45,2	11,3	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 4ème Passage	1	9	Fin du 4ème Tour
11H36	11H31	56,5	0,0	11,3	D52	MONTSOUE - Arrivée Finale	1	10	Fin du 5ème Tour

Parcours de la Coupe de France des Départements Garçons - U17

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Signaleurs		Particularités
37	39	Fait	Restant	Partiel			Nbre	Poste	
14H00	14H00	0	79,1	0	DEPART DIRECT : Montsoué D52, Route d'Hagetmau				Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
14H00	14H00	0	79,1	0	D52	MONTSOUE - Route d'Hagetmau	1	1	Départ réel
14H00	14H00	0,2	78,9	0,2	D52 - D25	carrefour D52 - D25 vers Eugénie	1	2	A Droite
14H04	14H04	2,7	76,4	2,5	D25 - C3	BAHUS JUZANX D25 - C3 Ch de Sarraziet	1	3	à Droite
14H04	14H04	2,8	76,3	0,1	C3 - Ch Sarraziet	Carrefour C3- Chemin de Sarraziet	1	4	à Gauche
14H07	14H07	4,9	74,2	2,1	Ch Sarraziet- Rte Tur	SARRAZIET - Car/four - Rte du Tursan			à Droite Route du Tursan
14H11	14H11	7,2	71,9	2,3	Rte Tursan-D52	Carrefour - Rte du Tursan - D52	1	5	à Droite vers Montsoué
14H18	14H17	11,3	67,8	4,1	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 1er Passage	2	6	FIN du 1er Tour
14H36	14H34	22,6	56,5	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 2ème Passage	2	7	Fin du 2ème Tour
14H54	14H52	33,9	45,2	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 3ème Passage	1	8	Fin du 3ème Tour
15H13	15H09	45,2	33,9	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 4ème Passage	1	9	Fin du 4ème Tour
15H31	15H26	56,5	22,6	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 5ème Passage	1	9	Fin du 5ème Tour
15H49	15H44	67,8	11,3	11,3	D52	MONTSOUE - Ligne arrivée 6ème Passage	1	9	Fin du 6ème Tour
16H08	16H01	79,1	0,0	11,3	D52	MONTSOUE - Arrivée Finale	1	10	Fin du 7ème Tour



Equipe des Landes vainqueur de la Coupe de France des Départements Cadets Inter Régions Nouvelle Aquitaine - Occitanie



Les Féminines Minimes et Cadettes du Stade Montois Cyclisme Coupe de France des Départements